

Lamballe est-elle favorisée au sein de l'Agglo ?

La baisse des investissements a créé de nombreux débats au dernier conseil communautaire, mardi. Certains élus ont dénoncé le manque d'équité entre Lamballe-Armor et les autres communes de l'agglo.

Lors du conseil communautaire, mardi, tout à commencer par la cale de la Mascotte à Caroual (Erquy), qui ne figure plus dans le Plan pluriannuel d'investissement (Ppi) de l'agglomération de Lamballe Terre et Mer. Pour rappel, l'Agglo a décidé de diminuer de plus de 16 millions euros ces investissements prévus jusqu'en 2026 (fin du mandat). Les 500 000 € dédiés à cette cale de la Mascotte n'y figurent donc plus.

« Mais cela fait partie des devoirs publics. Il s'agit de l'accès à la mer qui est gratuit », conteste Yannick Morin, conseiller communautaire. « La communauté de la côte de Penhièvre l'avait validé. Et maintenant, ces 500 000 € sont à la charge d'Erquy ? », poursuit-il.

« Ce n'est pas retenu dans nos compétences », lui répond Thierry Andrieux, président de Lamballe Terre et Mer. « Aujourd'hui, on est obligé de faire des arbitrages. On en reparlera avec Henri Labbé, le maire d'Erquy », complète-t-il.

« Il y a un problème d'équité entre les communes »

Le maire de Pléneuf-Val-André, Pierre-Alexis Blévin, soulève un autre problème. « Le plan d'eau de la Ville-Gaudu ne fait partie de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), et pourtant, on va investir 50 000 et 1,5 million d'euros dans les années à venir », souligne l' élu. « Je pense que c'est en majorité Lamballe qui va profiter de l'étang, donc la commune aurait pu prendre



Le sujet des travaux pris en charge par l'Agglo du plan d'eau de la Ville-Gaudu, a créé le débat, mardi.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

en charge 50 % de cette somme », renchérit Michel Vimont, conseiller communautaire et maire de Plédéliac.

« Pour la Ville-Gaudu, il s'agit d'un problème d'envasement. Et les sédiments qui créent cet envasement ne viennent pas que de Lamballe-Armor. Il faut donc l'aborder à l'aune de la communauté de communes », lui répond Éric Moisan, en charge des finances à Lamballe Terre et Mer.

« Je suis content de l'entendre dire ça car bientôt on va supprimer le barrage de la Flora qui est dans la commune de Saint-Alban, et il y aura le désenvasement de l'étang de

Dahouët donc on pourra regarder s'il y a un intérêt communautaire », indique Pierre-Alexis Blévin.

Mais pour Jean-Luc Barbo, vice-président en charge de la transition écologique, il ne s'agit pas du même sujet. « On sait que 90 % des sédiments qui arrivent dans le port de Dahouët viennent avec la marée, seuls 10 % peuvent être attribués à la Flora. » Thierry Andrieux nuance : « Oui, il y a des discussions que l'on pourra avoir concernant d'autres désenvasements. En tout cas, pour le plan d'eau, il est difficile de revenir sur des décisions déjà validées. »

Le débat autour du budget a duré

plus de trois heures et trente minutes. À la fin, le maire de Pléneuf-Val-André a souhaité s'exprimer : « Je pense que s'il y a parfois des crispations, c'est qu'il y a un problème d'équité entre les communes. » Et de poursuivre : « Certains élus et maires ont l'impression que quand c'est Lamballe, il y a des avantages différents que pour les autres communes. » Et de conclure : « L'intérêt communautaire est variable selon l'intérêt politique du dossier. On s'interroge sur la pertinence de certains investissements. »

Anne-Lyse RENAULT.